



TOCQUEVILLE DIVIDENDE C

SEPTEMBRE 2025 (données au 30/09/2025)



L'objectif du fonds est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la société de gestion, de chercher à profiter du développement des pays européens en investissant sur les actions cotées des marchés financiers européens distribuant un dividende important, régulier et pérenne, potentiellement en croissance, tout en recherchant à limiter les risques de forte variation du portefeuille et en répondant à des critères d'investissement socialement responsables (selon l'analyse de la société de gestion).



78 M€ Actif net



33.37 € Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé



Gérants

Pierre Coiffet, Romain Ruffenach

Caractéristiques

FCP Type Durée de vie 99 ans Création 27/04/2001 Date de lère VL 27/04/2001 Code ISIN FR0010546929 Code Bloomberg TOCDIVC FP Devise de cotation

Affectation des résultats Capitalisation

Indice MSCI EMU NET RETURN EUR

Eligible au PEA Classification SEDR Article 8

L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment

Conditions financières

Frais d'entrée 4% max. non acquis à l'OPC

Frais de sortie 1% max.

Frais de gestion 2,392% TTC max

Commission de

surperformance

Swing pricing Non (définition en dernière page)

1.99%

1 FUR Min. de souscription

Frais au

Frais de gestion et

autres frais administratifs et

d'exploitation

0.48% Coûts de transaction

Frais de

surperformance

Informations opérationnelles

Valorisation Ouotidienne Cut-off 14:30

Règlement 1+2

CACEIS Fund Administration Valorisateur

CACEIS Bank Dépositaire Décimalisation Dix-Millièmes

Commentaire du gérant

Tocqueville Dividende C progresse de 1.31% sur le mois et de 27.71% depuis le début de l'année

Le fonds poursuit sa nette surperformance par rapport au MSCI EMU, portée par la sélection des titres et l'allocation sectorielle. Il dépasse également son indice de style, avec un écart de 0,75 % en septembre et de 4,5 % depuis le début de l'année. Le fonds a tiré avantage de la hausse d'ArcelorMittal, stimulée par la perspective d'une action ferme de l'Union européenne concernant des mesures de sauvegarde contre les importations d'acier. Il a également bénéficié des performances des financières BPER Banca et Scor, cette dernière profitant de sa sous-exposition au risque catastrophes naturelles, ainsi que de la reprise de Société Générale, qui a rebondi après une baisse fin août liée au contexte politique en France. A l'inverse, après une forte hausse des cours depuis le début de l'année, il y a eu des allègements qui ont pesé sur BMPS et Banca Mediolanum. Parmi les mouvements, nous sommes sortis de Michelin, Mercedes, BASF et Infineon et nous avons pris partiellement des profits sur Eni, Orange, BBVA, KBC, Sabadell, Munich Re, BMW et Unicredit. Nous avons bâti de nouvelles positions dans l'assureur néerlandais ASR, les producteurs d'énergie Engie et EDP, DCC et Kering. Nous avons renforcé les positions dans BMPS, Total, Sanofi, Generali, Banco BPM et Scor

Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)



Indice: source Bloomberg

Performances (%)

	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
OPC	+1,3	+27,7	+23,1	+19,4	+11,8	+4,6	+5,1
Indice	+2,8	+17,7	+14,0	+19,4	+14,3	+8,6	+4,4

Annualisée



Source : La Financière de l'Echiquier, Bloomberg Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul

Jusqu'au 30/12/2004, l'indice de référence était CAC 40 NR (ouverture). Puis jusqu'au 17/12/2013 CAC 40 NR. Puis jusqu'au 29/09/2022 MSCI EUROPE NR. Et depuis le 30/09/2022, MSCI EMU NET RETURN EUR.

Autres indicateurs de risque (pas hebdomadaire)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Volatilité de l'OPC	16,5	13,6	14,5	16,6	15,5
Volatilité de l'indice	14,2	14,4	14,9	16,2	20,0
Ratio de Sharpe	1,4	1,5	0,9	0,4	0,3
Beta	1,1	0,9	0,9	1,0	0,7
Corrélation	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9
Ratio d'information	1,7	0	-0,4	-0,7	0
Tracking error	6,2	6,7	6,5	5,4	8,8
Max. drawdown de l'OPC	-15,3	-15,3	-22,6	-40,9	-53,1
Max. drawdown de l'indice	-15,1	-15,1	-19,5	-35,3	-57,1
Recouvrement (en jours ouvrés)	21,0	21,0	300,0	1 005,0	2 044,0

Indicateur de risque



Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

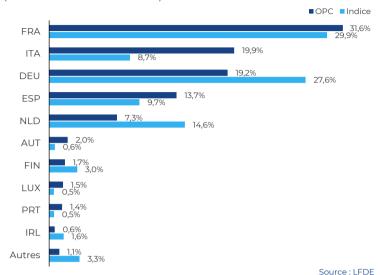
Profil de l'OPC

VE/CA 2025	2,7
PER 2025	12,6
Rendement	4,4%
Active share	62,0%

0,2% Poche trésorerie (en % de l'actif net) Nombre de lignes 56 Capitalisation moyenne (M€) 68 822 Capitalisation médiane (M€) 36 735 Source: LFDE

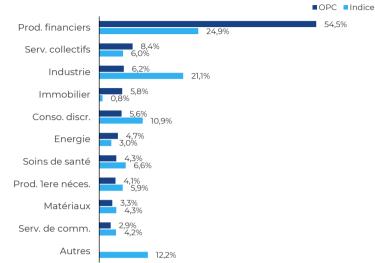
Répartition géographique

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Répartition sectorielle

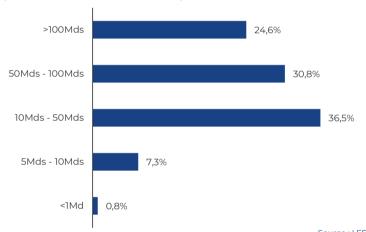
(en % de l'actif net hors trésorerie)



Source : Bloomberg

Répartition par taille de capitalisation (€)

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Source : LFDE

Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net	
Allianz	DEU	Prod. fina	5,0	
Intesa Sanpaolo	ITA	Prod. fina	4,6	
Banco Santander	ESP	Prod. fina	4,2	
Axa	FRA	Prod. fina	4,2	
Iberdrola	ESP	Serv. coll	3,7	
TotalEnergies	FRA	Energie	3,7	
Siemens	DEU	Industrie	3,5	
BBVA	ESP	Prod. fina	3,5	
Sanofi	FRA	Soins de s	3,1	
Société Générale	FRA	Prod. fina	3,0	
Poids des 10 premières positions : 38,5 %				

Source : LFDE

Analyse de performance (mensuelle)

Top 3 contributeurs				
Valeurs		Performance	Contribution	
Banco Santander		+8,8	+0,3	
Prosus		+13,5	+0,2	
BBVA		+5,5	+0,2	
Poids des 3 contributeurs : 9,3 %				

Flop 3 contributeurs				
Valeurs		Performance	Contribution	
TotalEnergies		-3,3	-0,2	
Sanofi		-7,0	-0,2	
Siemens		-3,1	-O,1	
Poids des 3 contributeurs : 9,3%				

Source : LFDE

Glossaire

Lexique des conditions financières

Mécanisme par lequel la valeur liquidative est ajustée à la hausse (respectivement à la baisse) si la variation de passif est positive (respectivement négative) de Swing pricing manière à réduire, pour les porteurs présents dans le fonds, le coût de réaménagement de portefeuille lié aux mouvements de passif

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la

régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds.

Ratio de Sharpe Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris. Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel.

Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée »

Si le ratio est supérieur à 1 : une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».

Bêta Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence.

Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son

Ratio d'information Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence.

Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une Tracking error

performance moyenne éloignée de son indice de référence.

Recouvrement (en jours

Max. drawdown

Pays émergents

Duration

Yield to worst

Sensibilité

Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.

Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »). ouvrés)

> Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Lexique de l'analyse financière

VE/CA Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires).

PFR Ratio de valorisation d'entreprise: Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net

Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels Consommation discrétionnaire

Consommation de base Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels

Services de Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données.

communication

nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants.

Matières premières Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie.

Lexique de l'analyse crédit

Obligation « investment Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+. grade

Obligation « high yield » Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.

> Durée de vie movenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le risque est grand.

> On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les

Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.

Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances Rendement (tous call exercés)

intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale

Pour plus d'information

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier: pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 %

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

